

AVIS D'IMPOSITION

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département,
la région et divers organismes

2005

DÉPARTEMENT : 910 ESSONNE

COMMUNE : 114 A BRUNOY

M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
EPX STROPIANO EVELYNE

7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS
PROP/INDIVIS 4101 269313 C

MME REVELLAT EVELYNE JEANNE
NEE STROPIANO
PROP/INDIVIS 269315

DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères ①	Total des cotisations
Taux 2004	16,11 %	0,595 %	0,583 %	7,82 %	0,867 %	%	6,87 %	
Taux 2005	16,11 %	0,584 %	0,583 %	7,82 %	1,07 %	%	7,28 %	
Adresse	3B IMP DE BRIE							
Base	171	171	171	171	171		1746	
Cotisation	28	1	1	13	2		127	172
Adresse								
Base								
Cotisation								
En 2004							106	
En 2005	28	1	1	13	2		127	
2	- %	- %	- %	- %	- %		% +19,81 %	

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture
Taux 2004	%	%	%	%	%	%	%
Taux 2005	%	%	%	%	%	%	%
Base							
Cotisation en 2005							
En 2004							
2	%	%	%	%	%	%	%

	Base du forfait forestier ①	Majoration base terr. const. ②	Caisse d'assurance des accidents agricoles
Base «État»			X
Base «collectivités»			

L'EXONERATION DE TAXE FONCIERE BATIE S'APPLIQUE POUR LA
DERNIERE FOIS CETTE ANNEE A TOUT OU PARTIE DE VOS BIENS
SITUES:
3B IMP DE BRIE

5
6 7
8
6

14

Montant de votre impôt :

186

Direction Générale des Impôts
RENSEIGNEMENTS ET RÉCLAMATIONS
 sur le calcul de l'impôt

Pour l'exonération ou le dégrèvement des personnes âgées : s'adresser au centre des impôts (voir au verso)

Centre des impôts 910 4101 111

CDIF CORBEIL I
 SECT. VAL D'YERRES

75B RUE FERAY

91107 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Téléphone : 01 60 90 51 11

Mél. : odif.corbeil-1@dgi.finances.gouv.fr

Accueil : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15
 ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

N° de propriétaire : 114 R01348 U

Réf. adm. 910 51 022 005 114 A E W

Trésor public
RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT DE L'IMPÔT

Numéro fiscal : 19 53 845 957 154

Référence de l'avis 05 91 4052526 32

Téléphone : 01 60 46 03 03

Télécopie : 01 60 46 69 64

Mél. : t091005@cp.finances.gouv.fr

Accueil : 9H/16H TLJ SAUF SAMEDI

Votre trésorerie TRES. BRUNOY

PL DE LA MAIRIE

91805 BRUNOY CEDEX

01WE78646F2010747050905EN<03600,42€

M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
 EPX STROPIANO EVELYNE

7 RUE EYNETTE

91460 MARCOUSSIS

SOMME À PAYER

Sur www.impots.gouv.fr, consultez votre compte fiscal
 et accédez à vos avis de taxes foncières ainsi qu'à
 l'ensemble de vos données fiscales.

Date d'édition du document : 09-08-2005

N° de rôle : 221

Date de mise en recouvrement : 31-08-2005

Montant de votre impôt

186,00

Somme à payer

186,00

Date limite de paiement

17-10-2005

MOYENS DE PAIEMENT

Vous pouvez régler cet impôt :

- par adhésion au prélèvement annuel auprès de votre trésorerie jusqu'à la fin du mois précédant la date limite de paiement ou sur www.impots.gouv.fr jusqu'à la date limite de paiement,
- par paiement direct en ligne sur www.impots.gouv.fr
- par TIP, chèque, virement ou en numéraire.

L'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement par TIP ou par chèque, elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.